

GAEC APILUPY

APICULTURE ARTISANALE DEPUIS 2013

Présentation de l'Entreprise et ses activités.



Qui sommes nous ?



Le **GAEC APILUPY** existe depuis le **01/02/2013**, avec la mise en place de la collaboration entre **Ludovic FAUVEL**, apiculteur transhumant depuis 8 ans et de **Pierre-Yves PANNETIER**, plombier en reconversion. Le siège social de l'exploitation est basé à Saint Jean-sur-Vilaine, près de Vitré en Ille-et-Vilaine (35).

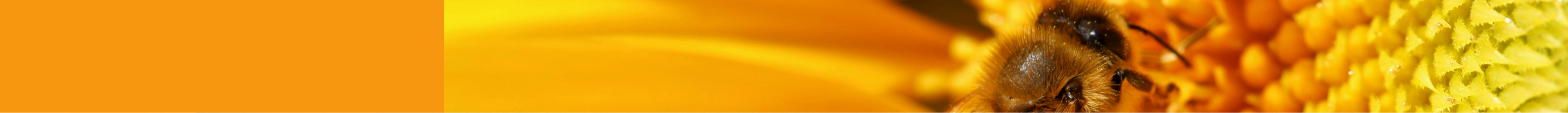
“

2 ateliers principaux sont menés dans la structure :

- La **production de miel** avec 650 à 700 ruches
- La **production de gelée royale** avec 20 à 23 ruches

Notre objectif pour être à l'équilibre économiquement est de produire entre 12 et 15 tonnes de miel et environ 18-20 kg de gelée royale par an.





Atelier miel



Nous avons **2 sites d'implantation de ruchers sédentaires** :

- En Ile-et-Vilaine (35) : 25 ruchers entre Rennes et Vitré, avec 400/450 ruches en production.
- Dans la Vienne (86) : 8 ruchers entre Thouars, Montreuil-Bellay et Loudun avec 250 ruches en production.

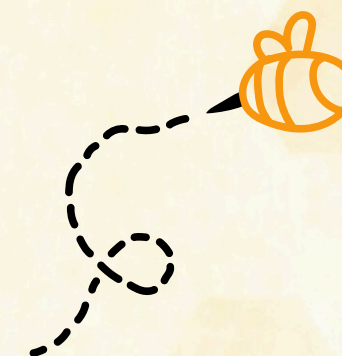


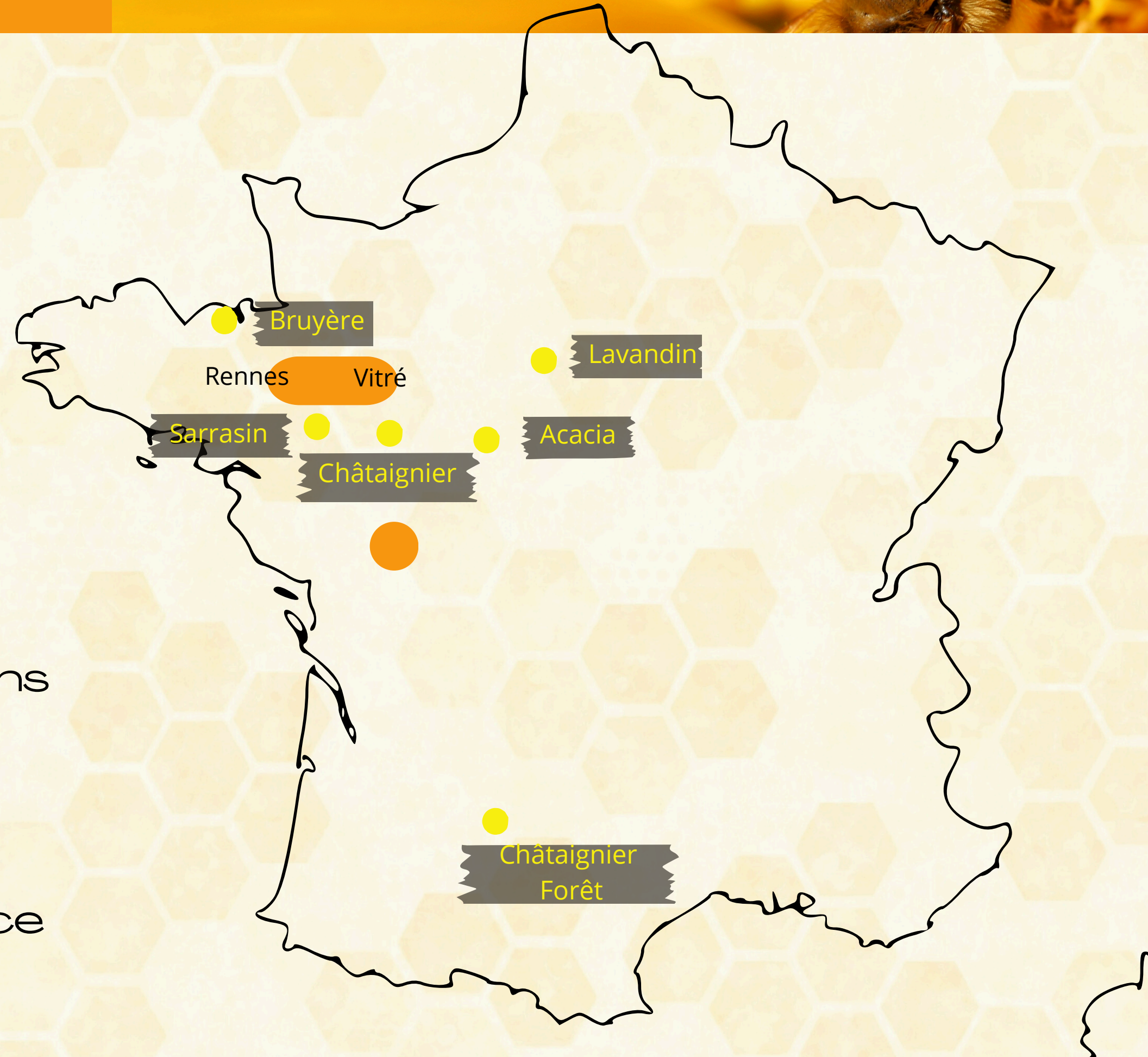
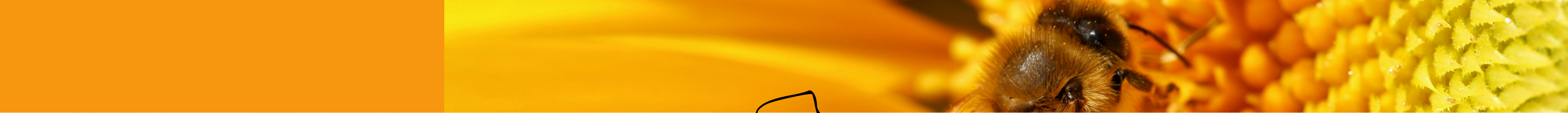
Il y a **3 miellées principales** au cours de l'année :

- Le miel de printemps (35 et 86)
- Le miel d'été (35)
- Le miel de tournesol (86)

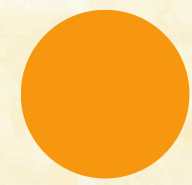
Nous disposons également de quelques sites où nous transhumons sur :

- l'acacia (41)
- le châtaignier (49 et 24)
- le forêt (24)
- le lavandin (28)
- la bruyère (22)
- le sarrasin (35)





Légende :



Zones
d'implantations
des ruchers
sédentaires



Sites de
transhumance



Pour un maintien du cheptel à 650-700 ruches, nécessité de produire 200 à 250 essaims par an



Au printemps (1ère quinzaine d'avril) : prélèvement sur nos plus belles colonies de 2 cadres de couvain, de l'abeille et des réserves, et on laisse venir naturellement une nouvelle reine.

Ce sont des essaims qui commenceront à pondre fin mai, début juin et qui pourront être productifs sur le tournesol ou sur le sarrasin.

Les autres, qui ne seront pas sur ces miellées, seront enruchés sur 7-8 cadres.



A l'été (1ère semaine d'août) : on divise nos ruches à gelée royale et on constitue d'une cinquantaine d'essaims avec introduction de reines fécondées que nous achetons chez Jean-François MALLEIN.

Après la récolte de tournesol (1ère semaine de septembre) : On constitue de 50 essaims sur les colonies les plus populeuses et on introduit des reines fécondées achetées chez le même fournisseur.

Atelier gelée royale



Mise en hivernage de 50 à 60 colonies.

Démarage de la saison avec 5 ruches pourvoyeuses et 23 ruches à gelée.

Le calendrier de l'atelier à gelée s'impose à celui de l'exploitation :
de fin avril à mi-juillet les lundis, jeudis après-midi et vendredis matin sont consacrées à la production de gelée royale.

L'élevage de reines à gelée est effectué **collectivement avec une dizaine d'exploitations du grand ouest**. 5 jeudis matin sur cette période de mai à début août sont consacrés à cette activité.

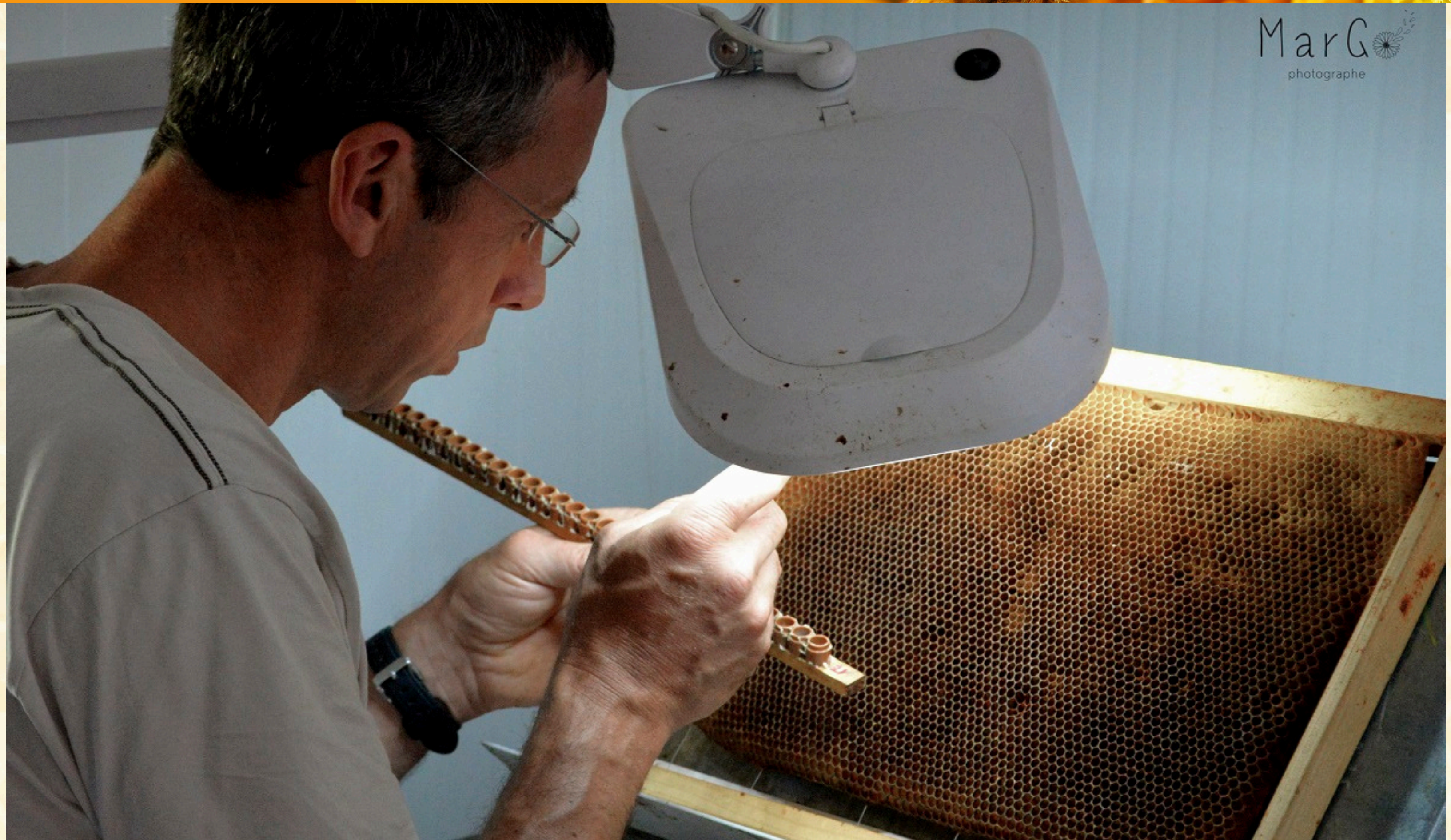
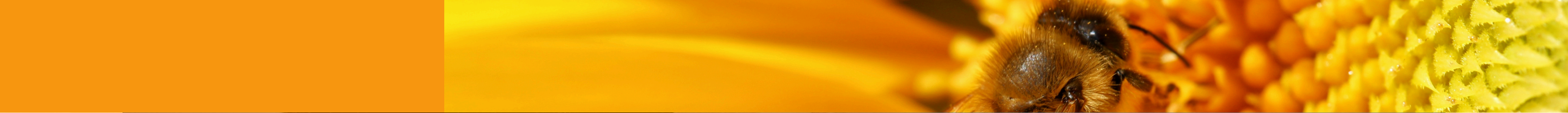
Objectif : constitution de 150 à 180 nucs aux environs du 10 mai avec introduction de cellules royales (souche du GPGR), puis toutes les 3 semaines, levée des reines et réintroductions de cellules royales.

Et cela 4 fois : 1er juin, 21 juin, 14 juillet, 5 août.

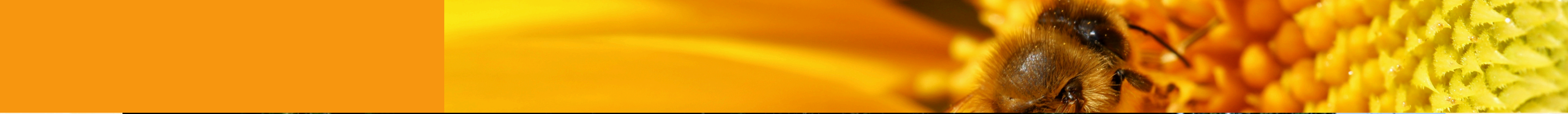
A la dernière levée, on introduit des cellules 3 jours pour avoir une période de couvain exclusivement ouvert et faire le traitement à l'acide oxalique.

Hivernage de 15 à 20 colonies pour le redémarrage l'année suivante avec la reconstitution des 150 à 180 nucs .





MarGo
photographe



Les moyens



BATIMENTS :

- En Ile-et-Vilaine :
 - 1 bâtiment de 1000m², partagé avec un autre apiculteur
 - 1 labo de 15m², pour le greffage et l'extraction de gelée
- Dans la Vienne :
 - 1 bâtiment de 200m², ancien atelier d'artisan, en guise d'entrepôt et logement temporaire



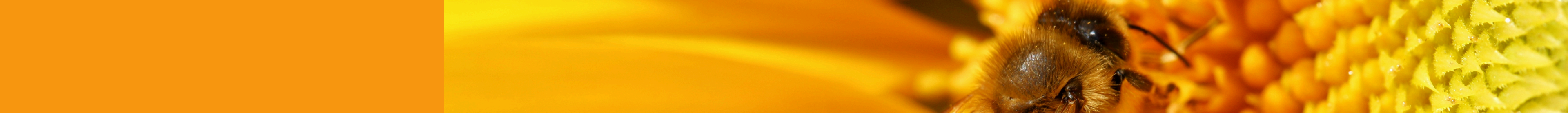
VEHICULES :

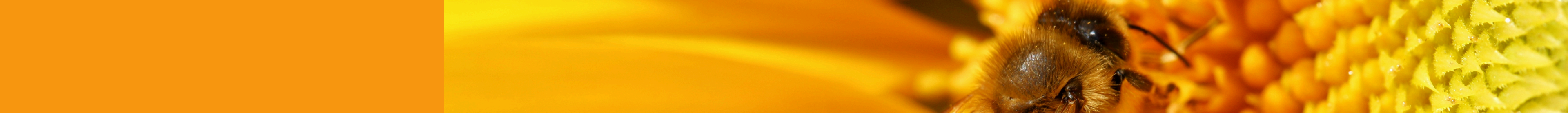
- 3 utilitaires : 1 Movano (type master), un Trafic, une Kangoo
- 2 remorques dont une bâchée
- 1 tracteur (giro, fourche avec palette...)
- 1 gerbeur électrique, 1 gerbeur manuel, 3 transpalettes



MATERIEL D'EXTRACTION ET DE MIELLERIE:

- 1 chaîne d'extraction partagé avec un autre apiculteur
- Une pompe doseuse
- Un brasseur







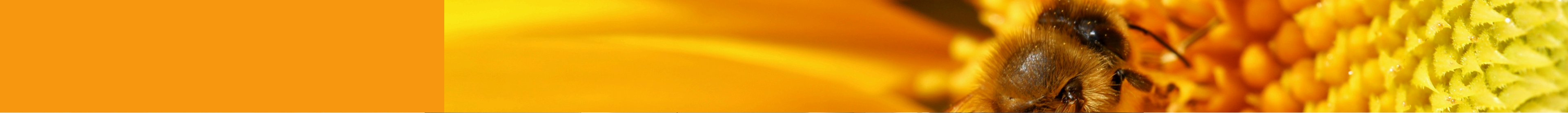


LUDDO

P.Y

ALEX et ALAIN

11/3/2020



Commercialisation

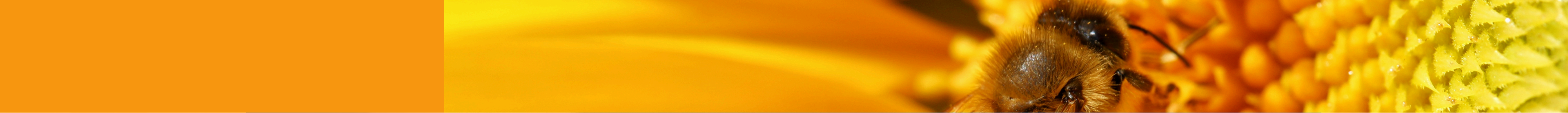


MIEL :

- Une chaîne de magasin type “jardinerie” (2 à 3 T/an).
- Plusieurs magasins à la ferme (1 à 2 T/an).
- Magasins alimentaires, boulangeries, épiceries dans les villages aux alentours du siège (1.5 à 2 T/an).
- Adhésion à l’enseigne “Brin d’Herbe”, magasins de producteurs qui gère 2 points de vente. Participation à la vente des produits, à la gouvernance, au financement et à la capitalisation de l’enseigne (2.5 à 3 T/an).
- Vente directe à domicile (1.5 à 2T/an).
- Vente en vrac les bonnes années (2 à 3 T/an).



En tout cela représente 25 à 30 points de vente en Ille et Vilaine.



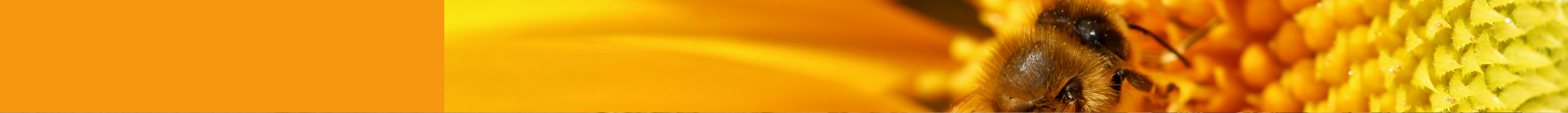
Commercialisation



GELEE ROYALE :

- Vente à des collègues apiculteurs (6 à 7 kg/an).
- Revente via l'enseigne e-commerce "Miel in France" (7 à 9 kg/an).
- Brin d'Herbe (2 kg/an).
- Vente directe (3 kg/an).





Conclusion



Notre structure est en vitesse de croisière depuis 7-8 ans.

Objectifs à terme :

- Maintenir en bon état notre outil de travail et améliorer notre confort sans s'endetter.
- Prendre plus de temps personnel sur les périodes creuses.



Encore une dizaine d'années à produire, commercer, administrer, gérer... Puis on passera le relai à qui voudra...